

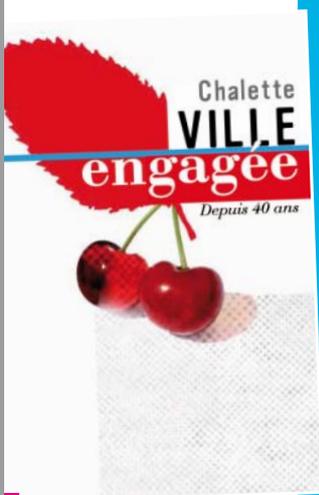
# Chalette

Magazine municipal / n°18 / 5 septembre 2011



## Place **Commune**

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



Préparation des  
assises de la Ville

P 4



Un orchestre  
symphonique au  
Hangar

P 12



### Vue de l'entrée principale du futur groupe scolaire du Bourg



Dossier :  
Pour la réussite des enfants,  
la Ville s'engage

# L'avenir de nos enfants passe par l'école, mobilisons-nous !

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la culture et à la formation professionnelle. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État. »

Ces mots, tirés de l'article 13 du préambule de la Constitution française de 1948, méritent d'être mieux connus de nous tous et leurs principes défendus. Car, depuis des années, nous assistons à une démolition en règle du système éducatif français faute de moyens adéquats donnés à l'Education Nationale pour assurer sa mission, pourtant fondamentale pour l'avenir de notre Nation : celle de former les générations futures.

Enseignement rime aujourd'hui avec suppression : suppressions de postes d'enseignants, suppression d'heures de cours dans les collèges et lycées, suppression de la formation initiale des professeurs des écoles, suppression des postes de surveillants dans les collèges et lycées...

Pour réaliser des économies, le gouvernement applique la rigueur à notre système d'enseignement, au détriment de la formation et de l'éducation des enfants !

Aujourd'hui, la Nation n'assure plus l'égal accès de tous à l'instruction. Preuve en est, tous les dispositifs qui existaient auparavant permettant de compenser les inégalités entre les enfants sont supprimés ou en sursis : ce sont des classes surchargées dans les zones d'éducation prioritaires, l'impossibilité pour les enseignants de travailler en sous-groupe, le refus, faute de moyens, d'ouvrir des classes pour accueillir les enfants de deux ans...

Si cette année, le dynamisme de notre ville et l'augmentation des effectifs d'élèves dans les écoles maternelles et élémentaires nous mettent à l'abri de fermetures de classes, les collégiens et lycéens de Chalette et de l'agglomération vont découvrir des programmes et des horaires allégés... par manque de professeurs !

Notre ville investit beaucoup pour la réussite de chaque enfant. Mais nous ne pouvons pas le faire sans l'Education Nationale. Le dévouement des professeurs en poste dans nos écoles, nos collèges, permet d'atténuer les effets dévastateurs du démantèlement de l'Education. Mais pour combien d'années encore ? Refusons la rigueur dans l'enseignement ! L'avenir de tous nos enfants mérite que notre Nation lui consacre de vrais moyens !

Franck DEMAUMONT,  
Conseiller général,  
Maire de Chalette-sur-Loing



Remise des prix aux écoliers par Franck Demaumont en juin dernier

## Sommaire

P3 - Actualités  
Les travaux d'été  
La rentrée scolaire

P4 - On en parle  
Réunion publique sur la Base de Loisirs  
Préparation des Assises de la Ville

P5 - Les invitées du mois  
Lise et Claudine, conductrices de bus

P6 - Vivre ensemble  
Un jour, sur le Plateau  
Fête associative et culturelle

P7 - Développement durable  
Fauchage solidaire au Grand Rozeau

P8 - Du côté de la radio  
Les projets de l'Associations de Amis de Radio Chalette

P9 à 11 - Dossier  
Pour la réussite des enfants, la Ville d'engage

P12 - Art et Culture  
Pour la première fois, un orchestre symphonique à Chalette !  
Présentation du film « L'oiseau bonheur »

P13 - Sports et loisirs  
La rentrée des clubs

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant  
Les premières écoles à Chalette

P16 - A l'Affiche  
Chalette célèbre la Journée Mondiale pour la Paix

## Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
- Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10



## Actualités

# À travers la ville

## Petit récapitulatif des travaux de l'été

Si les mois de juillet et août sont souvent associés aux vacances, ils sont pour les services techniques une période d'intense activité puisque de nombreux travaux sont effectués, notamment dans les écoles. Petit récapitulatif – non exhaustif – des travaux réalisés pendant l'été pour un montant global de 56 000 euros (hors travaux de la rue de la Ronce).

### Dans les écoles :

- élémentaire du Lancy : peinture des sanitaires, réfection de la porte d'entrée
- élémentaire Vésines : peinture d'une classe
- maternelle Vésines : peinture du couloir, du bureau, de l'accueil et des sanitaires
- élémentaire Moineau (Pontonnerie) : peinture du bureau du directeur

- maternelle Pierre-Perret : mise en sécurité de la cour

### À travers la ville :

- sécurisation des gymnases Paul-Eluard et Pablo-Picasso
- cimetière de Vésines : poursuite des réfections des allées
- rue de la Ronce : enrobé des trottoirs et éclairage public



La rue de la Ronce a été entièrement réalisée.

## Préparation de la rentrée scolaire

### Brève présentation des moyens déployés par la municipalité

Tout est mis en œuvre pour donner les moyens matériels nécessaires à chaque élève pour un apprentissage scolaire dans de bonnes conditions (fournitures scolaires, mobiliers, etc). Avec la mise en place des équipes d'agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM) présents dans chaque classe des écoles maternelles, les enseignants bénéficient ainsi d'une aide matérielle et technique non négligeable au quotidien.

- **Tout au long de l'année, les écoles peuvent utiliser l'ensemble des équipements de la ville** et bénéficient des compétences de leur personnel (médiathèque, piscine, stades, ludothèque, maison de la nature, etc.).
- **Pour les écoles maternelles qui le souhaitent**, des séances de poneys ou de cinéma sont prises en charge financièrement par la Ville.

- **A l'école Vivier-Boutet, des classes orchestres, financées par la Ville** pour la rémunération des enseignants et par l'APSAM pour les instruments, existent depuis 4 ans. Les enfants découvrent ainsi un instrument de musique, le pratiquent pendant trois années et participent à diverses manifestations culturelles.

- **Dans le cadre de l'accueil du soir, le service Réussite éducative** anime une cinquantaine d'ateliers dans toutes les écoles (aide aux devoirs, sports, échecs, chant, peinture, etc.)
- **Enfin, les restaurants scolaires accueillent près d'un millier d'enfants** chaque jour et plusieurs écoles sont engagées dans le dispositif « une pomme à la récré ».



Rénovation de l'entrée de l'école maternelle de Vésines

### Service des affaires scolaires

Le service est ouvert au public les lundis et mercredis de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Ses agents y accueillent les parents pour les inscriptions aux activités municipales (restauration scolaire, accueil pré et post-scolaires, classes de découverte, centres de loisirs) ainsi que pour l'inscription dans une école de Chalette.

On en parle...

# Réunion publique sur les aménagements de la Base de Loisirs du lac

Jeudi 8 septembre, 18 heures au théâtre de Verdure de la « Base de Loisirs du Lac ».

La base de loisirs du lac, sa baignade, ses chemins de promenade, ses espaces de rencontres pour toutes les familles, ses jeux, ses aires de pique-nique son lac pour les pêcheurs font, à juste titre, la fierté de la ville et de tous les Chalettois. Pour autant, comme tout organe vivant, il convient de l'entretenir et de le régénérer. C'est la raison pour laquelle les élus ont confié au Cabinet « EGIS France » le soin de proposer plusieurs scénarios tendant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées, le renouvellement et la création d'aires de jeux pour les plus jeunes, la rénovation complète de la plage et de ses abords, la gestion du stationnement des véhicules tout en protégeant ce lieu propice à la détente et aux loisirs.

Aujourd'hui, Franck Demaumont,



Vue aérienne de la base de loisirs.

Conseiller général, Maire de Chalette, souhaite recueillir l'avis des Chalettois sur ce projet dont les premiers aménagements débiteront dès cet automne.

**Vous êtes donc invités à partici-**

**per à une réunion publique jeudi 8 septembre 2011, sous la Grande Halle du théâtre de verdure, au cours de laquelle les projets des aménagements de la « Base de Loisirs du lac » seront présentés.**

## Ensemble, préparons les Assises de la Ville

L'intervention des citoyens rend la ville plus agréable à vivre. Les regards croisés, les expertises, les propositions et implications enrichissent l'action publique, à Chalette comme à plus grande échelle. C'est animée par cette conviction que la Municipalité organisera cet automne des « Assises de la ville ».

Des Assises pour tirer les enseignements des actions menées depuis 40 ans de gestion progressiste.

Des Assises pour débattre des projets en cours, des Assises pour dessiner ensemble la ville de demain.

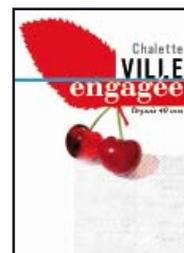
Du 1<sup>er</sup> au 22 octobre, 18 réunions de proximité seront organisées sous barnum et du 4 au 16 novembre plusieurs ateliers thématiques sont programmés à la Maison des Associations. A noter que des bus seront mis à disposition facilitant ainsi la participation de tous à ces réunions

au cours desquels un bilan des actions menées, une présentation des chantiers en cours et des propositions pour construire l'avenir seront soumis à votre avis. Vos remarques, vos propositions seront de précieux outils pour déterminer les grandes orientations à venir.

Pour vous inviter à prendre toute votre place dans ce vaste débat, un film a été réalisé dans lequel plusieurs Chalettois (es), jeunes et moins jeunes,

répondent à la question que tout le monde se pose : « Et si j'étais Maire de la commune, quelle serait ma priorité ? ». Ce film, qui sera distribué dans chacune des

boîtes aux lettres, se voudra être une invitation originale à participer à ce grand rendez-vous démocratique.



### Les réunions thématiques :

Thème	Date	Heure
Emploi, développement économique, quelles réponses pour notre territoire et ses habitants ?	Vendredi 04 novembre	18h
Comment mieux répondre aux besoins de la jeunesse ?	Samedi 05 novembre	14h
Faisons vivre toujours plus la Solidarité	Mardi 8 novembre	18h
Chalette, ville engagée pour la réussite de chaque enfant	Mercredi 9 novembre	18h
Inventons de nouvelles formes de participation !	Mardi 15 novembre	18h
Imaginons ensemble Chalette dans 20 ans	Mercredi 16 novembre	18h

Claudine



Lise



# Découvrir les multiples facettes d'une société « qui roule » !

Nous sommes allés à la rencontre de deux habitantes de Chalette, Lise et Claudine, toutes deux âgées de 54 ans et conductrices de bus pour Amelys, la société de transports en commun de l'Agglomération Montargoise. Elles nous font découvrir leur amour pour les relations humaines et la conduite dans le cadre d'un métier pas comme les autres...

**L**a « course contre la montre » c'est le quotidien de ces deux femmes ! Lise est conductrice de bus pour Amelys depuis plus de 23 ans. « Je pensais que c'était un travail provisoire mais très vite, j'y ai pris goût ». Elle sourit encore à l'évocation de ses premières journées au volant de son bus. « J'étais stressée et je crois que ça se voyait sur mon visage », lâche-t-elle. Les années ont passé et aujourd'hui encore, Lise prend toujours autant de plaisir. « J'ai évidemment parfois devant moi des usagers impolis et agressifs. Mais ma solution, c'est de toujours garder le sourire ». D'ailleurs, ce qui plaît le plus à Claudine, entamant sa sixième année au sein de l'entreprise, c'est précisément la relation avec les usagers. « Le fait de transporter beaucoup de personnes permet de voir des têtes différentes toute la journée et de fréquenter des personnalités multiples ».

### Trois mots d'ordre : ponctualité, sécurité, service !

Dès l'aube et jusqu'au soir, elles rendent service à des centaines de personnes ! Emportant avec elles, leur courage mais aussi un bonjour et un sourire pour tous. Avec leur bus, elles sillonnent près de 150 kilomètres chaque jour (le réseau compte pas moins de 456 points d'arrêts répartis sur l'ensemble de l'agglomération montargoise). Lise, depuis près d'un quart de siècle, a vu toutes les évolutions des villes et quartiers traversés du haut de son poste d'observation incomparable. Toutes les deux indiquent que la conduite urbaine est très différente de la conduite du chauffeur de tourisme. « C'est un métier où il faut être très ponctuel, un simple retard d'un chauffeur

perturbe le réseau entier ». Être conductrice c'est avant tout conserver son sang froid quelques soient les situations. « Il faut toujours rester vigilant. Certains automobilistes ont des comportements dangereux lorsqu'ils voient un bus. Cela va de la queue de poisson au stationnement dans nos voies réservées. Les piétons aussi sont parfois inconscients. Ils ne regardent pas où ils traversent ou courent après le bus au bord de la route ».

### Le métier se féminise de plus en plus

La société Amelys compte 15 femmes sur un total de 40 chauffeurs : Pour Lise « conduire un bus ne demande pas de force physique particulière. La direction assistée et les boîtes automatiques permettent une conduite souple et facile. En tant que femme, les passagers me regardent parfois avec admiration lorsqu'ils me voient au volant ». Elles affirment cependant que la relation avec les passagers est parfois plus distante. « Ce n'est pas toujours facile, pour certains nous sommes comme transparents », confie Claudine. Heureusement, ça dépend beaucoup des lignes « certains sont des habitués que je vois tous les jours et nous échangeons quelques mots. Pour certains je sais même à quel arrêt ils vont descendre sans qu'ils aient besoin de me le signaler ». Alors en guise de conclusion les deux femmes tiennent à préciser : « Si nous pouvons vous rendre le sourire, vous faire oublier quelques fois une mauvaise journée, par un éclat de rire, alors nous avons rempli notre mission et, c'est pour nous, passionnées par les bus, le plus beau des cadeaux ! ».

William Le Bellec

# Un jour, sur le Plateau...

Une fête associative et culturelle va avoir lieu le samedi 17 septembre dans le quartier Kennedy/Château-Blanc. Cette manifestation inédite est organisée par l'Agglomération Montargoise avec les villes de Chalette, Villemandeur, Montargis ainsi que les bailleurs LogemLoiret et Hamoval.

L'événement sera lancé dès le mercredi 14 septembre par un match de basket pro au complexe sportif du Château-Blanc : Orléans Loiret Basket jouera face au JSF Nanterre de 20h à 22h.

Quant à la journée du 17 septembre, elle va s'orienter autour de trois grands axes.

- Tout d'abord, un **vide-grenier organisé par le centre social de l'Association Montargoise** d'Animation sur la rue Gabriel-Pierné et sur une partie du boulevard Kennedy de 7h à 17h.
- **Diverses animations sont également prévues de 10h à 17h** avec un espace jeux et de sports ou encore de nombreux stands associatifs et institutionnels dont celui de la ville qui tiendra un stand sur les droits fondamentaux.
- Enfin, **une grande scène ainsi qu'un espace restauration se tiendront au centre de l'îlot des rapatriés** : des groupes locaux en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Chalette se produiront, comme Hassan Bazin (rap/slam), Suitkast (rap/rock), AK 45 Crew (rap) et Alss le potto (rap) de 18h à 21h.



Inauguration des espaces publics et de la plaine de jeux du Château Blanc le 29 juin dernier Kennedy



## Un quartier en développement

Selon Jasminka Zak du service Gestion Urbaine de Proximité (GUP), « Le but de cette manifestation est de recréer du lien social et d'améliorer l'image de ce quartier qui a été longtemps stigmatisé. En réalité,

beaucoup de choses s'y passent. Nous voulons mettre en avant tout ce qui peut s'y accomplir, notamment avec les structures associatives et institutionnelles. Dans les années à venir, tout le quartier est amené à prendre une nouvelle dimension, un nouvel essor. »

Déborah Creff

## Hommage à Jacques Buecher, prêtre ouvrier, abbé au diocèse d'Orléans

C'est avec une grande peine que nous annonçons le décès de Monsieur Jacques Buecher dans sa 72<sup>ème</sup> année suite à une complication post-opératoire.

Jacques Buecher, bien connu de la communauté chrétienne dans le Montargois, avait tout particulièrement Chalette au cœur.

Curé à Vésines, il a exercé son ministère de juillet 1982 à juin 1991. Après un séjour dans l'Orléanais, il est revenu sur le doyenné dans l'agglomération le 15 juin 2006. Et c'est tout naturellement qu'il a souhaité s'installer à Chalette, dans un quartier populaire, rue Saint-Just.

Jacques Buecher a été de toutes les manifestations dans la défense des plus humbles, auprès des « sans papiers » avec le Collectif Immigrés, mais aussi au MRAP, etc.

Ami du regretté Louis Morteau, Jacques Buecher s'est soucié du sort des ouvriers, notamment lorsqu'il

travaillait à l'entreprise Jomat où il a été délégué syndical. Toujours à l'écoute, avec un sourire communicatif, il rendait confiantes toutes les personnes qu'il croisait. Il était non seulement un profond humaniste, mais était demeuré fidèle à ses convictions et accompagnait les personnes en recherche d'authenticité.



C'est ainsi que, tout naturellement, en 2008 l'évêque d'Orléans le nomme coordinateur des équipes d'aumôneries hospitalières du diocèse. Cette nouvelle charge, il l'assumera avec conviction et enthousiasme.

Aujourd'hui, Jacques Buecher laisse la communauté chrétienne, mais aussi plus

largement les Chalettois, orphelins d'un homme de bien, d'un homme de cœur.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à Jacques Buecher, compagnon de route de Chalette, pour ses engagements aux services des plus fragiles, pour ses idéaux de Paix et de Justice.

# Fauchage solidaire au Grand Rozeau

## Deux « zones humides » au cœur de la commune



La roselière des Prés Blonds

Chalette abrite deux zones humides au cœur de la commune : le Grand Rozeau (au nord du lac) et les Prés Blonds (accès par la passerelle piétonne à proximité de la Mairie). Les zones humides sont précieuses car elles présentent plusieurs intérêts écologiques : elles épurent l'eau, la stockent. Elles ralentissent son écoulement pendant les crues, et restituent de l'eau en période sèche. En outre, elles possèdent une grande diversité biologique et sont des lieux de vie indispensables pour plusieurs espèces d'oiseaux, d'insectes, de poissons et d'amphibiens. Elles sont en voie de régression et il convient de les protéger.

## Un plan de gestion adapté

Depuis les années 90, la Ville a aménagé le Grand Rozeau par la création de mares et de chemins, puis en 2005 un plan de gestion a été mis en place. Il consiste à programmer sur cinq ans l'entretien nécessaire pour valoriser le milieu naturel. La priorité est de garder ces milieux « ouverts », c'est-à-dire d'éviter qu'ils soient colonisés par les arbres, en remplaçant l'activité agricole ancestrale par une fauche tardive exportatrice (voir encadré).

## Un travail partenarial

Ce suivi est conseillé par le cabinet d'étude (Biotope) qui a travaillé

chaque année depuis 2006 sur le plan de gestion en s'appuyant sur des inventaires flore-faune, et est débattu en comité d'orientation. Il se réunit deux fois par an. Il est composé d'élus, de la Fédération de pêche, de chasse, d'associations de naturalistes, de l'Agence de l'Eau, du Syndicat de rivière, etc. Les travaux jugés nécessaires sont budgétés chaque année : essentiellement la fauche des prairies, la fauche de la roselière, et les travaux de débroussaillage ou d'abattage d'arbres. Signalons que les études et travaux sont financés par des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (60%) et du Conseil régional (20%).

## Les études et travaux de cette année

- ➔ Côté études, les suivis flore et faune habituels sont effectués par Biotope, et enrichis de suivis spécifiques pour les insectes et pour le campagnol amphibie.
- ➔ Aux Prés Blonds, les frênes qui envahissaient la parcelle sud-est avaient été broyés l'année dernière mais ils rejettent très rapidement. Aussi a-t-il été décidé de faire raboter les souches.
- ➔ La roselière des Prés Blonds (parcelle ouest) sera fauchée à l'automne sur un tiers de sa surface, selon un système original développé par la société Cirade qui permet d'exporter (voir encadré) les résidus de fauche
- ➔ Comme chaque année une partie du Grand Rozeau et une partie des Prés Blonds seront fauchées prochainement.

## Un fauchage solidaire

Exceptionnellement cette année, une partie de la prairie centrale du Grand Rozeau a été fauchée plus tôt, à la Saint-Jean (comme le faisaient autrefois les paysans). En effet, en raison de la sécheresse et



La fauche « solidarité sécheresse » de la Saint-Jean au Grand Rozeau.

de la difficulté pour les éleveurs de s'approvisionner en foin, l'herbe a été proposée à l'élevage biologique de chèvres de « la Petite Brosse » de Girolles. Certes, cette pratique a bouleversé le plan de gestion qui prévoit une fauche plus tardive, mais la municipalité a jugé nécessaire de manifester sa solidarité dans cette période difficile.

Laurence Duval

## La « fauche tardive exportatrice »

La fauche est pratiquée tardivement, à la fin de l'été, pour laisser non seulement le temps aux fleurs de monter à graine, mais aussi pour que les nidifications d'oiseaux aient eu lieu et que les insectes aient pu terminer leur cycle de reproduction. L'inconvénient, c'est qu'à cette date le foin n'est plus utilisable par les agriculteurs.

Un deuxième point important est d'« exporter » les produits de fauche : en effet, si le foin reste sur place, il enrichit le sol en éléments minéraux et ce sont les espèces nitrophiles banales qui s'installent (orties, chardons...) au détriment des espèces de prairie qui ont besoin d'un sol pauvre et qu'on souhaite favoriser.

Par ailleurs le plan de gestion a déterminé des fréquences de fauches tous les deux ans ou tous les trois ans par rotation sur les parcelles.

**Du côté de la radio...**

# Radio Chalette : « Poursuivre développement et ouverture ! »

## Interview de Pascal Weber, président de l'Association « Les Amis de Radio Chalette »

**Pour rappel, comment se situe Radio Chalette dans le paysage radiophonique ?**

Nous allons fêter en décembre 2012 nos 30 années d'existence ! Michel Kister et la Ville de Chalette ont été, à l'époque, à l'origine d'un projet qui, depuis, n'a pas véritablement changé, celui d'une radio d'éducation populaire donnant le plus possible la parole aux citoyens et notamment aux milieux associatifs. Il s'agit de poursuivre le développement d'une information locale s'appuyant sur une politique éditoriale dictée par des valeurs comme celles des solidarités et, donc, avec une vision commune de la société. Le partage, la laïcité, le vivre ensemble, la culture de paix, autant d'éléments qui sont finalement les valeurs exprimées et déclinées au quotidien par la Ville de Chalette. En cela nous nous rejoignons avec la Municipalité !

**Dans quelles perspectives se situe la radio à l'aube de cette nouvelle saison ?**

Dans un renforcement de l'information locale, un meilleur accompagnement du quotidien des Chalettois et des habitants de la région, car nous nous situons également au-delà de la ville. Être donc toujours plus proche, plus présent physiquement sur différentes manifestations et événements, sortir plus de nos studios, comme cela peut être le cas avec le Salon du Livre, le Festivox, Musikair, Arbofolia, le Printemps de Bourges... ou sur des initiatives publiques chalettoises... Faire en sorte que Radio Chalette devienne un « Mag » permanent !

**Radio Chalette est à l'initiative de la création de la Fédération des radios associatives de la Région Centre (FRADAC). Quel en est le sens ?**

Beaucoup d'événements se déroulent au niveau régional, voire national, et un média comme le nôtre ne pèse pas grand chose tout seul ! Nous sommes donc à l'initiative, avec la radio Mega FM, de la création de la FRADAC. Pour l'heure, il existe 26 radios en Région Centre ;



*Pascal Weber, président de l'Association des Amis de Radio Chalette*

actuellement 13 d'entre elles viennent d'y adhérer. L'objectif à court terme est d'être une entité permettant d'être un interlocuteur de poids vis-à-vis de partenaires comme la Région, voire l'Etat. Mais aussi de mutualiser des moyens techniques et humains, des contenus, de l'information, des programmes... de mettre en place des projets communs. Précision importante : au sein de la FRADAC, chaque radio membre garde sa propre identité et sa ligne éditoriale.

**D'autres projets pour 2012 ?**

Nous souhaitons poursuivre nos réflexions sur le développement de la radio pour qu'elle reflète encore plus son ancrage géographique tout en conservant ses valeurs originelles. Par ailleurs, nous désirons mieux prendre en compte l'activité des groupes musicaux locaux, départementaux et régionaux. L'idée émerge de concerts «live» à la radio. Nous réfléchissons également à l'organisation d'un rendez-vous permanent, à savoir la création d'un tremplin musical des groupes locaux en partenariat avec le service culturel de la Ville de Chalette...

**L'intégralité de la grille des programmes de Radio Chalette est consultable sur le [www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com). Les autres contacts : 02.38.98.57.55 et [contact@radio-chalette.com](mailto:contact@radio-chalette.com)**

# Pour la réussite des enfants, la Ville s'engage



Bernard Patureau Conseiller Municipal délégué aux affaires scolaires

La Ville de Chalette attache une grande importance à sa jeunesse et à la réussite éducative. C'est avec cette ambition que la Ville a construit l'école élémentaire Pierre-Perret et qu'elle s'engage aujourd'hui dans la reconstruction du groupe scolaire du Bourg et accompagne celle du Collège Pablo-Picasso. [Décryptage.](#)

**La Ville de Chalette a entrepris la reconstruction du groupe scolaire du Bourg. Pourquoi l'école du bourg et pas une autre, et pourquoi avoir fait le choix d'une construction plutôt que d'une réfection ?**

*Le choix du groupe scolaire s'est fait essentiellement à partir des difficultés rencontrées au quotidien par la communauté éducative. En effet, l'actuelle école élémentaire Vivier-Boutet pose problème car divisée en deux ; une partie se trouve côté «Vivier» avec entrée rue Gambetta et l'autre partie côté «Boutet», rue Jean-Jaurès. Ce qui crée de réelles difficultés de fonctionnement.*

*Par ailleurs, le restaurant scolaire est de moins en moins adapté aux conditions voulues par un effectif sans cesse croissant. Déjà nous avons dédoublé le restaurant en ouvrant le Centre Aragon afin de désengorger le restaurant actuel et assurer une meilleure convivialité. Cette reconstruction entre par ailleurs dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du quartier avec, notamment, l'aménagement de la place Jean-Jaurès.*

*Concernant le choix de la construction à réaliser, le souci de la mairie était évidemment d'assurer la continuité de la scolarité des enfants malgré les travaux. Une première étude avait été pensée avec une réfection de la partie «Boutet-Hurot» et extension, mais cette solution présentait beaucoup trop d'inconvénients (déménagements partiels et temporaires des enfants, inconfort dû au bruit et autres nuisances, problématique des interclasses, obligation de louer ou acheter des locaux provisoires pour les classes etc.). La municipalité, en accord avec la communauté éducative, s'est donc engagée vers une reconstruction un peu plus loin près de la Poste. Les travaux se feront sans contraintes et la scolarité sera assurée sans problème... Le coût en sera inférieur, car il n'y aura pas besoin de solutions transitoires et onéreuses pendant deux ans.*

**Le coût prévisionnel de cette réalisation tout compris est estimé aux environs de 10 millions d'€. Pourquoi la Ville a-t-elle décidé d'investir autant dans un groupe scolaire ?**

*C'est en effet un important effort financier qui sera pris sur plusieurs budgets. Cette décision exprime la volonté de la Municipalité d'offrir à tous les enfants de Chalette les meilleures conditions d'étude mais aussi permettra aux élèves de s'épanouir dans un cadre moderne, aux espaces aérés (cours de récréation plus spacieuses), aux locaux équipés et confortables (BCD, informatique, salle de motricité, dortoirs pour les plus petits, etc.) dans un établissement répondant aux nouvelles normes environnementales et à l'architecture harmonieuse et fonctionnelle : la volonté municipale est de créer un cadre de vie et de travail correspondant au mieux aux objectifs d'une bonne réussite scolaire.*

**Pensez-vous que l'accueil des enfants dans un établissement neuf, adapté à de bonnes conditions d'études, contribue à la réussite scolaire ?**

*La réussite scolaire pour tous, à partir du travail reconnu des enseignants, est en effet une des priorités de la mairie. Pour ce faire, elle a décidé de se donner les moyens afin que tous les enfants de Chalette fréquentant des écoles classées en zone prioritaire bénéficient d'infrastructures et de moyens de qualité, supports indispensables pour le bon déroulement de leur scolarité mais aussi leur permettant de s'épanouir sur le temps extrascolaire. Aussi, signalons que la somme de dix millions d'euros comprend non seulement la construction, les aménagements, mais aussi tous les aspects mobiliers et matériels pour le temps scolaire et périscolaire, notamment les accueils et la pause méridienne.*

Propos recueillis par B. Taleb

# LE PROJET DU GROUPE SCOLAIRE DU BOURG

### ➤ Le choix de l'architecte

Choisi parmi 73 candidats par un jury de concours composé de 6 élus, de 4 architectes (hors candidats), de la directrice de la maternelle du Bourg et d'un représentant des parents d'élèves du Bourg, le cabinet d'architectes A5A est une agence confirmée, dont le travail est reconnu. Elle attache un intérêt particulier à faire évoluer son architecture dans une démarche environnementale forte.

**Sa devise :** « *Si l'architecture ne s'inspire pas de la vie et des exigences des hommes, elle perdra de sa spontanéité, de sa capacité d'animation et de sa fraîcheur. Elle omblera au niveau du simple raisonnement stérile et cessera d'être un art* ». (Otto Wagner\* - 1895)

\* architecte autrichien, de la Belle Époque, grand bâtisseur de la ville de Vienne

### ➤ Le projet

**Situation :** le nouveau groupe scolaire sera situé avenue Jean-Jaurès, entre la Poste (qui reste à sa place ainsi que son parking) et la Résidence Louise-Michel. L'actuel espace vert sera supprimé ainsi que l'ancien centre de tri de la Poste. Pour information, après l'ouverture de la nouvelle école, une étude sera menée sur le devenir de l'actuel groupe scolaire.

**Conception :** le projet retenu se composera d'un seul bâtiment, donc très compact, ce qui permettra une économie d'énergie non négligeable. Au rez-de-chaussée seront installées les classes maternelles et la restauration et le premier étage sera réservé aux classes élémentaires. A noter que cette construction est conçue pour une extension future (deux classes maternelles et deux classes élémentaires).

Le groupe scolaire sera construit en bois et en pierre avec une isolation renforcée et des fenêtres à triple vitrages (économie d'énergie). Un travail a également été mené sur l'orientation du bâtiment (est-ouest) pour profiter

au maximum de la lumière naturelle. La façade du bâtiment donnera sur l'avenue Jean-Jaurès (voir photo de l'esquisse).

Le projet comprend deux cours de récréation arborés séparés (une pour la maternelle et une pour l'élémentaire) et un terrain de sport couvert. L'ensemble du projet est pensé dans un triple objectif : économie d'énergie (chauffage, matériaux utilisés), confort des utilisateurs, et chantier propre (tri des gravats ...).

### ➤ Le calendrier prévisionnel

- janvier 2012 – dépôt du permis de construire et dossier de consultation des entreprises
- premier coup de pelle : mai 2012
- fin des travaux juin 2013 pour la rentrée scolaire de septembre.

À noter qu'entre juillet et décembre 2011 plusieurs réunions publiques seront réalisées avec les parents d'élèves, l'équipe éducative et les riverains.

### ➤ Une convention avec l'ADEME

Afin de suivre le respect technique de la construction de cet établissement, la Ville a passé une convention avec l'ADEME(1). En travaillant avec cette agence, la Ville bénéficiera d'une méthodologie précise et rigoureuse en matière de construction à forte efficacité.

### > Quelques chiffres :

- Superficie du futur groupe scolaire : **11 385 m<sup>2</sup>**
- Coût total estimé qui sera financé sur plusieurs budgets (restauration, travaux de voirie, et terrain de sport compris) est d'environ **10 000 000 euros** (notons que le Conseil Municipal a anticipé ce financement en approvisionnant un fond depuis maintenant 2 ans).

(1) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



Vue de l'entrée principale

# LE PROJET DU COLLÈGE PABLO-PICASSO

Dans le cadre de la modernisation des établissements d'enseignement secondaire dont il a la gestion, le Conseil général du Loiret a décidé d'engager une opération portant sur la reconstruction globale du collège, pour une ouverture à la rentrée de septembre 2013.

Le nouveau bâtiment, qui offrira des espaces plus importants et plus lumineux, sera réalisé avec les normes HQE (Haute Qualité Environnementale), démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables avec, notamment, une forte implantation de bois.

Panneaux solaires thermiques, panneaux photovoltaïques, chauffage par géothermie seront également intégrés aux nouveaux bâtiments.

La Municipalité a souhaité accompagner cette construction en réaménageant tous les espaces publics situés sur ce secteur du Lancy.

Ainsi, un parvis, des accès dédiés aux piétons, une halte



Vue générale du futur Collège Pablo-Picasso

routière et un parking seront réalisés.

Notons que la rue Proudhon deviendra une impasse.

Cet important chantier qui débute dès septembre sera échelonné suivant 3 phases. La première sera celle de construction, suivra celle de la démolition de l'actuel collège pour réaliser ensuite les équipements sportifs sur les terrains ainsi libérés courant 2013. Fin prévisible du chantier : 2014.

**Pour plus d'informations sur ce dossier, rendez-vous sur le site internet de la Ville au [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr).**



Entrée principale de la future école du Bourg

### Réunion publique

Présentation du futur groupe scolaire du Bourg  
vendredi 23 septembre à 18h. Ecole Vivier-Boutet

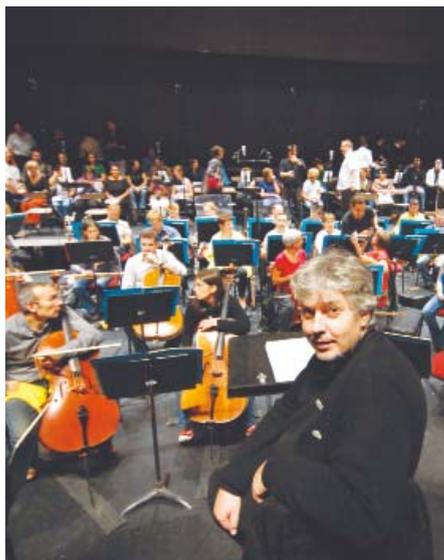
# Événement : pour la première fois, un orchestre Symphonique à Chalette !

L'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sera présent sur la scène du Hangar de Chalette à 20h30 le vendredi 9 septembre. Un concert exceptionnel ouvert à tout public à ne pas manquer...

L'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours est né en 1960 et est l'héritier de l'Orchestre Symphonique de Tours. Depuis 1995, il est placé sous la direction de Jean-Yves Ossonce. Sous l'impulsion de ce dernier, l'orchestre a su évoluer, et aujourd'hui, il est devenu l'un des acteurs culturels majeurs de la Région Centre ainsi qu'une des formations françaises les plus dynamiques. Depuis 2001, fort d'une reconnaissance nationale pour l'ensemble de ses activités lyriques, il honore sa mission régionale de diffusion de la musique symphonique auprès d'un large public. Tout au long de sa saison de concerts, l'Orchestre Symphonique Région Centre – Tours favorise la rencontre avec les spectateurs et notamment les plus jeunes. Chaque année, plus de 2000 enfants acquièrent les premières clés de l'Orchestre, s'appropriant ainsi à devenir le public mélomane de demain. Accompagné des plus grands ou des plus prometteurs solistes de la scène française pour ses concerts symphoniques et ses productions lyriques, l'Orchestre proposera à Chalette un programme basé sur les œuvres de Mozart et Ravel.

### Un programme facile de musique classique d'accès

Il s'agit de l'expérience unique et exceptionnelle d'entendre trente-cinq musiciens dans un programme Mozart et Ravel, des œuvres qui sont très faciles d'accès. Les enfants de l'école du Bourg et de Vivier-Boutet qui ont la chance de participer à une classe orchestre sont bien entendu les premiers invités à ce spectacle. Tous leurs instruments y seront représentés. Il n'y aura pas de séance spéciale pour les scolaires mais certains enseignants travaillent en amont avec les élèves sur le programme du concert afin de leur



donner envie de s'y rendre accompagnés de leurs parents. Un moment à ne pas rater, donc. Un spectacle duquel vous ressortirez émerveillés avec des souvenirs plein les yeux et l'esprit.

Pour plus d'informations et les réservations, appelez la médiathèque au 02 38 07 24 90 ou bien le service culturel au 02 38 07 24 95.

Le plein tarif est de 8 euros et le tarif réduit de 4 euros pour les étudiants, les chômeurs, les moins de 18 ans, les groupes à partir de 10 personnes et enfin les familles à partir de 3 personnes.

Déborah Creff

### Le 21 septembre : A l'occasion de la célébration de la journée mondiale pour la Paix le film d'animation japonais « l'oiseau bonheur » sera projeté aux enfants des centres de loisirs dans la journée et au public à 18h30 au Hangar.

(voir le programme complet au dos de ce magazine).

Présentation du film de Seiji Arihara  
Date de sortie cinéma : 21 janvier 2004

Par une belle journée d'été, Tomoko, une fillette de douze ans, se rend à Hiroshima. Son professeur lui a en effet demandé de faire un exposé sur l'événement terrible qui s'est produit dans cette ville. Munie d'un petit carnet dans lequel elle prend des notes, elle commence ses recherches au musée de la paix.

Elle y découvre alors une statue de bronze dédiée aux enfants. Ce monument représente un oiseau, une grue, accompagnée d'une petite fille. Tomoko est émerveillée par la multitude d'oiseaux multicolores réalisés

en papier par des enfants du monde entier et déposés autour de la statue. Soudain, un oiseau de papier scintille, s'illumine et, dans un éclat de lumière, la fillette de la statue retrouve la vie sous les yeux ravis de Tomoko. Cette petite fille mystérieuse, Sadako, raconte alors à Tomoko son histoire, celle d'une enfant à Hiroshima après la guerre.



# Rentrée des clubs sportifs C'est parti !

Si pour les enfants et les étudiants le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, il est aussi pour le mouvement sportif le début d'une nouvelle saison. Ce mois de septembre est aussi la période idéale pour débiter une activité physique avec l'ouverture prochaine de la piste BMX.

Rencontre avec un nouveau club chalettois : l'association sportive de karaté chalettois (ASKC).

### Un esprit sain... ...dans un corps sain !

L'association sportive de karaté chalettois (ASKC) présidée par Christelle Medaoui vient de souffler sa première bougie. Décryptage avec **Guillaume Mandagot**, l'un des deux entraîneurs du club, diplômé instructeur fédéral et ancien membre de l'équipe de France.

### Quels sont les bienfaits d'un sport comme le karaté ?

Notons que, chez l'enfant, il permet le travail de la latéralisation et de la précision des gestes. Le travail à deux ou en groupe lors des entraînements permet de développer les relations sociales. Concernant l'adolescent et le jeune adulte, il peut avoir des vertus éducatives : il permet de canaliser la volonté et l'énergie, tout en apprenant à perdre, à gagner et surtout à respecter les règles du jeu.



Guillaume Mandagot, entraîneur du club chalettois



Remise des trophées aux sportifs Mai 2011

### Quelles sont les valeurs du club ?

Il s'agit avant tout de permettre le développement des qualités relationnelles telles l'écoute, l'échange et le respect. Notre club est ouvert à tous et chacun peut y trouver un apprentissage adapté à son niveau et à ses attentes (compétition, combat, kata, entretien physique...), dans la convivialité. Notons qu'au-delà de la pratique, ce sport est avant tout un art de vivre quotidien reposant sur un code moral défini par 9 vertus.

### Quel bilan tirez-vous de cette première année d'existence ?

Notre club compte près de 80 membres. Nous avons rempli notre premier objectif, à savoir participer à plusieurs compétitions. Et ce au-delà de nos espérances puisque nous avons remporté une quinzaine de médailles

lors de compétitions départementales et régionales. La municipalité nous a beaucoup aidés, mettant à notre disposition des locaux et du matériel, nous permettant de travailler dans d'excellentes conditions.

### Quelles vont être les ambitions du club pour cette nouvelle saison ?

Forts de cette première expérience, nous souhaitons à présent rendre encore plus compétitifs nos jeunes, car la vocation de notre club doit être aussi sportive. Dans ce cadre-là, nous envisageons de représenter encore plus ce nouveau club, et ce avec plus de participations en terme de compétitions. Emmener nos jeunes le plus loin possible afin que l'ASKC soit présente dans des compétitions au niveau national !

### A savoir

La reprise des entraînements aura lieu le 14 septembre. Tous les cours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi) au dojo Jean-Zay, allée Jean-Zay à Chalette, sauf le mardi (dojo Paul-Eluard). Pour plus de renseignements (horaires, coûts, cours...) : [www.askc45.com](http://www.askc45.com)

Pour connaître l'ensemble des clubs en activité sur la commune, vous pouvez contacter le service des sports situé à l'Hôtel de ville ; tél. 02 38 89 58 30 ou aller sur le site internet [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr) et consulter la liste de tous les clubs sportifs chalettois actuellement référencés.

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### L'humain d'abord !

Nous vivons une époque terrible. D'un côté les habitants. Pour nous, c'est le chômage qui augmente, particulièrement à Montargis, l'impossibilité de partir en vacances, la hausse des prix et la création de nouvelles taxes, comme la TEOM. C'est pour certains, la vie sous la menace d'une expulsions, c'est l'arrêt du financement de l'hébergement d'urgence.

De l'autre côté les plus riches et les banques, par qui la crise est arrivée. Eux, on les préserve à grands plans d'austérité ! Pour rembourser les marchés, le gouvernement sacrifie nos salaires, nos retraites, notre protection sociale, nos services publics d'éducation et de santé Et Sarkozy veut même l'inscrire comme « règle d'or » dans notre Constitution. Ce serait l'austérité à perpétuité et l'in-

capacité pour notre économie de se relever.

Nous ne sommes pas responsables de la crise. Trop, c'est trop !

L'heure est à la mobilisation pour imposer des mesures vraiment efficaces : taxons les transactions financières, la spéculation et les revenus du capital, rétablissons l'impôt sur les grandes fortunes. Il faut relancer l'économie en favorisant le pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires des Français, et mettre fin aux exonérations qui ne font que développer la précarité !

Les élus communistes et républicains comptent bien s'engager aux côtés des chalettois pour refuser le plan d'austérité prévu par le gouvernement et faire passer l'homme avant la finance.

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Le sport «oublié»

Depuis trop longtemps le sport est considéré comme le parent pauvre des programmes électoraux, alors qu'il figure au cœur de l'actualité et dans le cœur des Français : il déchaîne les passions, négatives, comme on a pu le voir lors de la Coupe du monde de Football, ou à l'inverse, positives, plus récemment avec les victoires des nageurs ou les exploits des cyclistes français sur le Tour de France. Il constitue un fait social majeur en plus d'une réalité économique.

De plus le sport active les clivages. A la logique du sport professionnel s'oppose la logique du sport pour tous. La crise économique ne fait que l'accentuer : le désengagement finan-

cier demeure massif dans les collectivités territoriales, et aujourd'hui les valeurs d'épanouissement personnel, cet outil d'émancipation est mis à mal par le sport business, on le voit notamment par la part importante d'investissements privés dans les clubs.

Pour que le sport continue de véhiculer des valeurs collectives, nous devons revendiquer un grand ministère des Sports, avec une politique nationale et les moyens afférents, pour que l'accès au sport ne soit plus réservé à celui qui peut payer et ne se réduise à une sorte de prestation de services, pour que le sport soit un droit pour tous (notamment ceux qui souffrent de handicap), au service de la collectivité et des solidarités.

## État civil :

### Naissances :

KABUKLU Ayaz  
AIT HADI Amira  
DJIBI Mounir  
YOKUS Dila  
GULIZZI Camellia  
KEDHIRI Bilel  
GUR Sami  
TRSTENA Drin  
HURTADO Sandro  
SELVI Selmi  
DIOP Moussa-Yaya  
THEUILLON Enzo  
POLISSET Soumaya  
DOMAGE Lovely  
LUYINDULA Bradley  
SELMY Youssef  
LANOTTE Elisa  
TOURE Madani  
SEREMET Mehdi

### Mariages :

THIAM Oumar et DEME Diouledé  
PIHOUEE David et CHALONS Angélique  
MERLIN Michel et DEBEURE Chantal

### Décès :

BRANGER Vve CLÉMENT Renée  
BEY épouse DOURIOT Janine  
ROMILLIAT ep SAMSON Josette  
BUECHER Jacques  
FOURCADE Monique

## Beau succès du Char de Chalette au comice agricole

Le comice agricole de Montargis a rencontré le week-end du 27 et 28 août un vif succès avec plusieurs milliers de spectateurs venus admirer le traditionnel défilé de chars. Celui de Chalette portait les valeurs de la paix.

Concours de labours, foire, démonstrations et visites de fermes ont rythmé la journée du samedi. Et le dimanche, 18 chars ont défilé à travers le centre-ville de Montargis, pour le plus grand plaisir du public. Le char de Chalette aux couleurs de la paix a été réalisé par de nombreux bénévoles et les enfants du centre de Loisirs Louis-Aragon : un travail qui a commencé dès la mi-février, avec la création de plus de 30 000 fleurs en papier crépon et le pliage de 2000 grues, symboles de paix au Japon.



## Histoire d'avant

# Les premières écoles à Chalette

Qui dit septembre, dit rentrée des classes... L'occasion de se pencher sur l'histoire des premières écoles de la ville et du cheminement des Chalettois vers la connaissance...



École à Chalette, place de la mairie, photo de Dominique Viguet

La toute première école de Chalette a été construite sous la III<sup>e</sup> République en 1836, au 3 place de la République. A l'époque, quatre pièces étaient disposées de part et d'autre d'un couloir central. Celles de droite étaient réservées à la mairie tandis que les deux à gauche servaient à la classe. Les deux salles d'école n'en formaient même probablement qu'une puisqu'il n'y avait qu'un instituteur ! C'est dans ce petit local entre 30 et 50 m<sup>2</sup> qu'une quarantaine d'élèves suivaient les cours en 1855. Par la suite, des travaux d'aménagement ont été réalisés. Une cave surmontée d'un local a ainsi été bâtie en 1863 afin d'abriter les paniers déjeuners des enfants de Vésines.

### L'école des filles

Les fillettes de Chalette ont étudié pendant longtemps dans la même école que les garçons. Mais, à partir de 1867, Victor

Duruy, ministre de l'Instruction et du Culte, oblige les communes de plus de 500 habitants à créer une école réservée uniquement aux filles et à la doter d'une institutrice. Cette première école de filles voit le jour rue Gambetta. Mademoiselle Escoffier en est la première institutrice en 1880. Aujourd'hui, cette école est devenue le siège social des « Amis de l'école de Chalette ».

### L'école des garçons (l'actuelle mairie)

En 1878, la commune compte 1132 habitants. La première mairie-école, devenue donc l'école des garçons, pose problème. Alors qu'elle ne peut accueillir que 33 élèves, elle en reçoit plus de quatre-vingt. Les enfants suivent les cours là où ils peuvent : dans le couloir, debout au fond de la classe... Le maire François

Desbouis décide alors de construire une nouvelle mairie-école sur un terrain situé derrière l'église, face à la rue principale du Bourg. La première pierre est posée le 6 novembre 1881 : l'école et la mairie ouvrent leurs portes à la rentrée de 1882. Toute une époque qui va révolutionner la vie des Français grâce aux lois de Jules Ferry rendant l'instruction gratuite, laïque et obligatoire.

Déborah Creff

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le livre d'Anne-Marie Pasquet « Chalette-sur-Loing : au cœur de l'histoire ».

### Musée école :

Venez découvrir les ambiances de l'école d'antan au Musée école situé 1, rue Gambetta à Chalette

Ouverture pour les journées du patrimoine le samedi 17 septembre de 14h30 à 17h et le dimanche 18 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Renseignements : 02 38 89 59 20

Un écolier d'autrefois.  
Tous les matins, au petit jour, le père m'éveillait. Les frères et les sœurs dormaient encore, je m'habillais sans faire de bruit et je portais avec mon petit sac, les pieds dans mes sabots, le gros bonnet sur les oreilles et ma bûche sous le bras. Il faisait froid à l'entrée de l'hiver. Je fermais bien la porte et je partais en soufflant dans mes doigts. J'arrivais presque toujours avant les autres.  
(Eckmann-Chatruan)

A l'affiche



# Journée Mondiale de la Paix

21 septembre 2011



**18h30 :** Projection du Film

« L'oiseau Bonheur »  
au Hangar \*

Atelier origami « La grue »

## EXPOSITIONS

« Jean des sources

Jean des encres »

Sur l'œuvre de Jean FERRAT  
et

« Chalette, Ville de Paix »

le 21 au Hangar

et du 22 au 28 septembre

à la Maison des Associations

**19h30 :** Verre de l'amitié

\* 14h30, projection du film aux enfants des centres de loisirs, ouvert au public enfants

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)

## Brèves

Pour participer aux élections présidentielles et législatives de 2012, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas, inscrivez-vous auprès du service Etat civil en Mairie. **Renseignements : 0238895957**

### Réunion publique :

**le jeudi 8 septembre 18h** - Présentation des futurs aménagements de la Base de loisirs du lac à la Grande halle du Théâtre de verdure du lac.

**le vendredi 23 septembre 18h** - Présentation du futur groupe scolaire du Bourg. École Vivier-Boutet.

### Comités de quartier :

➤ **Lancy** : réunion le **mercredi 14 septembre à 18h** - Salle Henri-Barbusse

➤ **Bourg** : réunion le **mercredi 28 septembre à 18h** - Résidence Louise-Michel

➤ **Vesines** : réunion le **4 octobre à 18h** - Salle Roger-Salengro

### Conseil municipal :

**Lundi 26 septembre à 20 h 30** - séance ordinaire - Salle du premier étage de l'hôtel de ville. Séance publique

### Attribution des bourses scolaires :

Peuvent bénéficier d'une bourse scolaire communales (en fonction du quotient familial) les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CPA, BEP, et BPR3 ; les élèves de seconde spécifique dans les filières aidées par le Conseil régional pour l'aide au premier équipement ; les élèves de classe de première ; les étudiants.

**Les demandes se font en mairie** : service scolaire, du 19 septembre au 8 octobre  
**Renseignements : tél. 02 38 89 58 54**

### Infos S.E.M.U.R.P.A. :

• **Mois d'octobre des retraités** : Inauguration jeudi 29 septembre à 10 h à la Maison des associations. Renseignements auprès de Mme Lise Leroy 02 38 85 34 72

• **Portage des repas à domicile** : Depuis plusieurs années, la Ville de Chalette a mis en place un service de portage de repas à domicile sur 7 jours avec livraison sur 5 jours. Renseignements au 02 38 89 59 90 ou au 02 38 93 34 18

### ORPADAM-Clic (office personnes âgées et/ou handicapées) :

**Transfert des bureaux** - Depuis le 18 juillet, l'ORPADAM vous accueille dans leurs nouveaux locaux situés au 25 faubourg de la Chaussée à Montargis- Tél. 02 38 85 85 33.

### UNRPA Bourg-Lancy :

Une erreur s'est glissée dans le programme des rencontres d'octobre 2011. **La belote de l'UNRPA Bourg-Lancy aura lieu le 4 octobre à l'espace Louis-Aragon et non pas le 6.**

### Médiathèque :

**Vous souhaitez participer aux différentes manifestations célébrant les 5 ans de la Médiathèque en octobre prochain.** Renseignements au 02 38 07 24 93

### Animation Petits lecteurs :

Samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10h30 à 11h30

### Concours des maisons et balcons fleuris :

**Remise des récompenses samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 à 14h30** à la salle polyvalente de la Maison des associations. Renseignements au 02 38 98 87 92

### Avocat conseil :

**Prochaine permanence - mercredi 28 septembre** sur rendez-vous au 02 38 89 59 03 ou 59 04

